

Santé et prévention

## Coronavirus : Nouvelle dose de rappel contre le Covid-19 : qui est concerné ?

### Domaine(s) :

- Santé

**Le Covid-19 circule toujours. Ce virus peut occasionner des complications plus importantes avec l'âge ou lorsqu'on est immunodéprimé ou à très haut risque de forme grave. L'immunité diminue plus rapidement pour les personnes dont le système immunitaire est fragile, en particulier pour les plus de 80 ans. Rester en bonne santé et en forme lorsqu'on est âgé passe aussi par la vaccination. C'est pourquoi le ministère de la Santé et de la prévention lance une nouvelle campagne de rappel auprès de ces publics du 27 avril au 16 juin 2023.**

### Une dose de rappel fortement recommandée : pour qui et quand ?

**2 fois par an, au printemps et à l'automne :**

- pour les personnes de 80 ans et plus ;
- les résidents d'Ehpad et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- les personnes immunodéprimées et les personnes à très haut risque de forme grave quel que soit leur âge, selon chaque situation individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

**Tous les ans à l'automne :**

- pour les personnes de 65 à 79 ans ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes à risque de forme grave et leur entourage quel que soit leur âge.

Il est recommandé de réaliser cette vaccination avec les vaccins bivalents Moderna (pour les plus de 30 ans) et Pfizer.

#### **Important**

Pour tous, le délai à respecter après la dernière infection ou injection est de 6 mois.

### Où se faire vacciner ?

Il est possible de recevoir sa dose de rappel :

- en pharmacie ;
- chez son médecin ;
- sur son lieu de soin (Ehpad, USLD) ;
- sur <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html> [1].

Tout savoir sur la [dose de rappel contre le Covid-19](#) [2].

**Mis à jour le** 03/05/23

**URL source:** <https://www.enim.eu/actualites/coronavirus-nouvelle-dose-de-rappel-contre-covid-19-qui-est-concerne>